



60, avenue Jean Mermoz
16340 L'Isle d'Espagnac
05 45 38 15 44
contact@fcl.asso.fr
www.fcl.asso.fr

L'ISLE D'ESPAGNAC

Procès verbal du Conseil d'Administration du 6 Juillet 2015

Le lundi 6 juillet 2015, le Conseil d'Administration du Foyer Culture Loisirs de l'Isle d'Espagnac s'est réuni au siège de l'association sur convocation de Françoise ALLUAUME Présidente.

Présents : Yves ACHER, Françoise ALLUAUME, Françoise ANCELIN, Maud BAIJOT, Anne-Marie BENAITEAU, Robert CALLAMAND, Katia CAMBRONE, Serge DORAIN, Nicole GUIBRETEAU, Claudine LAFFONT, Brigitte ROQUES-VIGNERON, Andrée TRAMARD, Anthony BERGERON

Excusés : Chantal DORAIN, Corinne OZENNE, Bernadette PRADIER, Joëlle DUQUERROY, Jean-Luc PARTHONNAUD, Sophie CHAUVEAU.

Secrétaire de séance : Andrée TRAMARD

Le Conseil d'Administration est présidé par Françoise ALLUAUME.

En préambule, le CA a observé un moment de recueillement à la mémoire de Monique Desmaison, responsable de l'activité scrabble, et membre du conseil d'administration.

1 - ADOPTION DU PROCES VERBAL PRECEDENT

Le PV du Conseil d'Administration du 18 mai est adopté à l'unanimité.

Toutefois, au sujet des tarifs examinés au dernier conseil, Brigitte fait part au Conseil d'Administration de son mécontentement sur les prix pratiqués pour les cours de violons, qui sont beaucoup plus élevés que les autres instruments (soit 570 € /an pour des cours d'1/2 heure, alors que piano, batterie, et guitare s'élèvent à 380€).

Elle considère que les montants appliqués dans la classe de violon sont une sélection par l'argent. Parmi ses élèves, deux ne reviendront pas à la prochaine rentrée en raison des tarifs trop élevés. Elle a par ailleurs été contactée par des personnes qui seraient intéressées par le violon mais qui trouvent le coût trop important.

Ayant déjà signalé cette situation l'an dernier, elle souhaiterait pour cette année un réajustement.

Un long débat s'engage entre les membres du Conseil d'Administration. Il en ressort que cette différence a toujours existé puisque ces tarifs étant ceux demandés par Brigitte quand elle était travailleur indépendant et qu'une baisse des tarifs entraînerait un manque à gagner. Devant l'impossibilité de réviser les prix pour cette année, il est convenu qu'une diminution progressive sur 2 ou 3 ans sera appliquée à partir de l'année prochaine afin d'équilibrer l'ensemble des tarifs pour tous les instruments de musique.

Par ailleurs, afin de réduire autant que faire se peut le déficit, il est décidé de ne plus assurer gratuitement les prestations de la chorale dans les maisons de retraite, d'autant plus qu'elles ont généralement un budget destiné à ces animations.



2 – POINT SUR LES PROFESSEURS DE BATTERIE ET DE PIANO

*** PROFESSEUR DE BATTERIE PASCAL TESSONNEAU**

Pascal qui avait un statut d'intermittent, souhaitait passer en CDI. Le FCL ne pouvant pas, pour des raisons financières lui donner satisfaction, lui a proposé différentes solutions sans qu'aucune ne lui convienne. Il a donc décidé de quitter le FCL.

Alexis qui vient d'obtenir son D.E aura plus de disponibilité à la saison prochaine ; il pourra donc prendre davantage d'élèves.

Nous aurons en conséquence un seul professeur de batterie à la rentrée prochaine.

*** PROFESSEUR DE PIANO VINCENT GODICHON**

Compte tenu des nombreuses absences de Vincent Gomichon sans prévenir, et des rendez-vous avec le Bureau auxquels il n'a pas répondu, le FCL lui a signifié qu'il mettait fin à son contrat.

Un courriel a été adressé à tous les parents, pour faire le point sur les heures de cours manqués qui devront leur être remboursés. Nous n'avons pas encore eu toutes les réponses, mais nous en sommes actuellement à 750 €. Le mois de juin ne lui sera pas payé tant que nous n'aurons pas la totalité des cours à rétrocéder.

Il sera remplacé par Nicolas RIVIERE qui aura un statut d'auto-entrepreneur. Il a été présenté aux parents lors de la fête de la musique.

3 – BILAN DES DERNIERES MANIFESTATIONS

*** 4 JUIN : JOURNEE PATRIMOINE DANS LE MARAIS POITEVIN**

27 personnes ont participé à cette dernière sortie de l'année, qui a été une belle journée reposante. Le matin ; croisière sur les "bras" de la Sèvre, puis déjeuner au restaurant sur une terrasse ombragée au bord de la Sèvre : "La Vieille Auberge". L'après-midi ; visite de la maison du marais poitevin.

*** 6 JUIN : PIQUE-NIQUE DE LA GYM.**

Les participants à cette sortie étaient contents. Robert à fait quelques commentaires sur les chemins empruntés lors de ce circuit (Logis bois menu – la Font chauvin).

*** 12 JUIN : BALADE CONTEE (ORALITE)**

Cette balade s'est bien déroulée. Nous avons eu plus d'enfants que l'année dernière.

*** 13 JUIN – JOURNEE DES ASSOCIATIONS**

Il n'y a pratiquement pas eu de visiteurs lors de cette journée.

*** 13 JUIN : GALA DE DANSE**

Excellente prestation de l'atelier théâtre. Le public était très attentif. Le spectacle n'était pas trop long comme certaines années. La présence des deux violons a été très appréciée. A notre grande satisfaction il n'y a pas eu d'enfants courant dans la salle. Les parents étaient contents.

Nous avons enregistré 185 entrées, d'où un bénéfice net de 85,86 €. L'année prochaine nous devons rester vigilants sur le technicien du son, par rapport au tarif demandé. (passer par l'association Blackline)

* **20 JUIN : POT DE DEPART DE FRANÇOISE ANCELIN AVEC CONCERT DE SES ELEVES.**

A cette occasion un cadeau lui a été offert de la part des membres du conseil et de ses élèves (Place de concert + livre + rosier). Ce moment a été très sympa et très convivial.

* **27 JUIN : FETE DE LA MUSIQUE**

Le technicien du son a été pris en charge par la municipalité qui nous a également apporté une aide technique pour l'installation et la désinstallation des chaises. Cette collaboration a été considérablement appréciée.

Au niveau de l'organisation, certaines choses sont à revoir. En effet, pour cet évènement, il est préférable de faire jouer ce qui collectif : orchestres, et ateliers. Il serait en outre préférable de faire cette manifestation un dimanche après-midi de 16h à 20 h.

Pour les autres animations (élèves de première année, chants, instruments joués d'une façon individuelle...) prévoir dans le courant du mois de juin, une fête au FCL.

* **27 JUIN : REPAS DES BENEVOLES**

Le menu élaboré par le traiteur Laurent Bénito était d'un très bon rapport qualité/prix et s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Retenir à nouveau pour l'an prochain le principe du repas des bénévoles le week end de la fête de la musique.

4 – PROJET DE CALENDRIER

Suite à une réunion exceptionnelle du bureau pour valider le projet présenté, des modifications portant notamment sur des remplacements de photos ont été demandées. La nouvelle maquette ne nous est pas encore parvenue. Le projet initial est tout de même présenté sur écran, aux membres du Conseil.

5 - BROCHURE DU FCL

Suite à la faillite de Verrazano, qui gérait le site internet et réalisait les brochures du FCL, Sonya a réalisé elle-même la brochure cette année. La maquette est présentée aux membres du conseil. Elle sera imprimée par l'imprimerie Vallantin, avec possibilité de faire tirer des exemplaires supplémentaires ultérieurement si nécessaire.

* **Remarques préalables :**

- Les cours de solfège ne sont pas mentionnés, mais pourront être donnés s'il y a de la demande.
- Pour l'année prochaine, ajuster les tarifs musicaux en diminuant le violon, et en augmentant légèrement les autres instruments.
- Chorale : Claire nous a informés qu'elle démarrait l'année mais qu'elle passerait le relais à un remplaçant lorsque nous l'aurons trouvé. Si nous recrutons un chef de chœur en cours d'année, il faudra prévoir pour sa rémunération éventuelle, une augmentation de la cotisation de la chorale. Cette question sera revue le moment venu.

* **Modifications à apporter :**

- Formation l'Isle ô Cordes : Rajouter « tous les vendredis à 20 h »
- Anglais : Le lundi ou le mercredi (au lieu du lundi et du mercredi)

* **Proposition de stages :**

- Stage claviers pour enfants pendant les vacances scolaires
- Arts plastique enfants
- Sculpture sur pierre et bois (M. Mathieu Perié)

- Romaric propose pendant les vacances scolaires du baby théâtre (18 mois – 4 ans), du théâtre pour les 7-8 ans et également pour les ados sous forme de préparation aux examens.
- Une rencontre est prévue demain avec les bibliothécaires pour reprendre « Goûte et conte » pendant les vacances scolaires.

Une mini-brochure sera insérée dans le fascicule principal, pour présenter ces différents stages.

6 - PREPARATION DE LA RENTREE 2015-2016

Les membres du Conseil sont sollicités pour distribuer, dès maintenant, les flyers concernant notre brocante culturelle du 22 novembre dans les brocantes des environs d'Angoulême. (Une liste des brocantes aux alentours d'Angoulême est communiquée au conseil, afin que chacun relève les lieux et les dates).

Une distribution de flyers dans les boites à lettres des habitants de l'Isle d'Espagnac devra également être réalisée à partir de la dernière semaine d'août pour faire connaître les activités du FCL qui ne sont pas trop connues du public. (Théâtre – Danse moderne – Portes ouvertes du 5/9). Un flyer pour la chorale sera rajouté.

A cet effet, un plan de l'Isle d'Espagnac est mis en circulation parmi les membres du conseil, afin que les personnes qui le souhaitent se positionnent dans les différents quartiers.

7 - QUESTIONS DIVERSES

*** CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS**

Aujourd'hui nous n'avons aucun moyen de connaître le calendrier des manifestations des différentes associations de l'Isle d'Espagnac, ce qui nous contraint à téléphoner à chaque association pour connaître leurs dates de réservations de salles

Il est demandé à Anthony BERGERON de solliciter les services de la mairie, pour mettre en ligne ce calendrier, afin que nous puissions le consulter.

*** SUGGESTION SERVICE CIVIQUE**

Brigitte soumet l'idée d'étudier la possibilité de recruter un jeune dans le cadre du service civique. Il y a 80 000 demandeurs qui ne trouvent pas de réponse. Le service civique est indemnisé 573 euros par mois et peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics sur une période de 6 à 12 mois pour une mission d'au moins 24 h par semaine, mais il faut rester prudent sur les frais annexes (autre poste informatique). Se pose aussi la question de l'encadrement de ce service civique

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 30.